



Le Président

Monsieur Bruno Le Maire
Ministre de l'Économie et des Finances
139 rue de Bercy
75012 Paris

Réf : DM/ay - 91

Paris, le 1er avril 2020

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) est le représentant légal du mouvement sportif français. Ce dernier est le premier des mouvements associatifs, fort de 170 000 clubs répartis dans 108 fédérations et regroupant près de 16 millions de personnes licenciées.

Comme tous les acteurs des autres secteurs d'activité de la société française, le mouvement sportif souffre de l'arrêt de notre pays suite à l'épidémie de Covid-19.

Il me paraît important que les clubs qui en constituent la cellule de base et sans lesquels il n'y a pas de champions certes, mais pas non plus de lien social, d'apport de santé ou d'éducation, puissent voir les difficultés qu'ils subissent prises en considération.

Si les clubs employeurs ont une représentation via le CoSMoS à l'intérieur de la cellule de continuité économique interministérielle que vous dirigez, il n'en est pas de même de tous les autres.

Une intégration du CNOSF au sein de cette cellule permettrait d'avoir une vision la plus exhaustive possible de l'impact économique de la crise sur les clubs fédérés amateurs.

Cela permettrait aussi de mieux appréhender d'éventuelles mesures de soutien que nous appelons de nos vœux et que nous pourrions aussi mieux justifier et expliquer en portant les besoins et les attentes des Clubs et des Fédérations qui les rassemblent.

J'espère qu'il vous sera possible d'ajouter le CNOSF aux acteurs déjà présents dans votre cellule. Je me tiens à votre disposition ainsi que les services du CNOSF pour évoquer avec vous ou vos services tous les éléments d'information dont vous souhaiteriez disposer.

Comptant sur votre soutien, je vous prie d'accepter, Monsieur le Ministre, mes plus sportives et cordiales salutations.



Denis Massegia

Copie : Madame Roxana Maracineanu, Ministre des Sports